

# Conseil Municipal du 8 janvier 2015

Présents : Sylvie BERTHET, Emilie BOCQUET, André BOIS, Thomas LEFRANCQ, André ROCHAS, Mireille VEYRON, Mireille GOUMAS, Murielle GARCIA

Excusés : Lorène ABBA  
Sylvie PAQUET, pouvoir à Mireille GOUMAS  
Alain SABY  
Murielle GARCIA (pour le point 1)

Date de la convocation : 31/12/2014  
Début de séance : 20 h 20  
Secrétaire de séance : Sylvie BERTHET

## **1/ Demande de subvention école primaire pour une classe verte :**

Le maire fait part de la demande de subvention des enseignants de l'école d'Ayn pour l'organisation d'une classe verte en Ardèche.

Le montant du séjour s'élève à 365 € tout compris par enfant.

Les enseignants demandent une participation à hauteur de 80 € par enfant.

Le conseil vote la somme de 1960 € (23 enfants de Dullin \* 80 € + 3 enfants extérieurs \* 40 €)  
Et s'engage à inscrire la somme au budget 2015

Pour : 8      contre :      abstention :

## **2/ Autorisations spéciales pour travaux :**

- A- Opération 95 Gites : maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique des gites 21, 22, 23, 24, 25 (Fauge : 2 400 € TTC et Chatelain : 5 400 € TTC)  
Panneaux signalétiques du village de vacances : 4770 € TTC
- B- Opération 60 Place Chef-Lieu : Panneau d'information : 3600 € TTC
- C- Opération 62 Salle de la cheminée : 1700.00 € TTC

Le conseil s'engage à inscrire ces sommes au budget 2015  
Le conseil vote :

Pour : 9      contre :      abstention :

## **3/ Finances budget général, décision modificative n°5 :**

	DM à prendre
73111 – Contributions directes	+600.00
Chapitre 014 – FPIC	+600.00

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la décision modificative n°5

Pour : 9                      contre :                      abstention :

#### **4/ Loyers Maison Montigon :**

Suite aux dysfonctionnements du système de chauffage et aux désagréments causés aux locataires, le maire propose d'attribuer un mois de loyer gratuit aux deux locataires ce qui représente la somme de 1509 €.

Le conseil accepte cette proposition

Pour : 9                      contre :                      abstention :

#### **5/ Tarifs des gites du 01.10.2015 au 30.09.2016**

	<b>4 couchages</b>	<b>6 couchages</b>
<b>Week-End</b> 2 nuits charges comprises	140 €	170 €
<b><u>BASSE SAISON</u></b> Semaine du 26/09/15 au 19/12/2015 Semaine du 02/01/16 au 09/04/2016	190 €	220 €
<b><u>MOYENNE SAISON</u></b> Semaine du 19/12/15 au 02/01/2016 Semaine du 09/04/16 au 02/07/16 Semaine du 27/08/16 au 24/09/16	275 €	305 €
<b><u>HAUTE SAISON</u></b> Semaine du 02/07/2016 au 27/08/16	395 €	425 €

Taxe de séjour :                      0.60 € par nuit et par personne

Nuit supplémentaire :                      30 €

Drap par paire :                      6 €

Ménage 1 heure :                      25 €

Caution :                      150 €

Electricité semaine : Heures pleines à 0.14, heures creuses à 0.08 et si un seul compteur à 0.11

<b>Gîtes Temporaires</b>	450 € / mois
Electricité	à la charge du locataire

**Salle de la cheminée**

**Uniquement aux habitants de DULLIN**

Location gratuite, facturation de l'électricité consommée.

Prêt occasionnel à groupes sportifs hébergés dans les gîtes ou associations locales

**Salle des Fêtes**

Tarifs proposés à partir du 01 10.2015

	<b>Extérieurs</b>	<b>Dullinois</b>
Location Salle Entière maxi 240 personnes	420 €	180 €
Salle grande salle sans bar maxi 150 personnes	320 €	140 €
Salle du bar maxi 90 personnes	200 €	90 €
Caution	600 €	600 €

Pour les manifestations payantes des associations dullinoises, la première location est gratuite ; puis le tarif de location est celui applicable aux dullinois.

Pour les autres associations locales : tarif dullinois.

Pour toute utilisation de la salle des fêtes, l'électricité est facturée

EDF : Forfait de 30 € + consommation sur la base de 0.14 en Heures Pleines et 0.08 en Heures Creuses.

Le conseil accepte cette proposition

Pour : 9      contre :                      abstention :

**6/ Adhésion ASDER :**

Adhésion à l'ASDER (association savoyarde des énergies renouvelables) pour l'année 2015 : 150 € (sur le budget général, imputation 6281).

Le conseil accepte cette proposition et s'engage à inscrire la somme au budget 2015.

Pour : 9      contre :                      abstention :

## **7/ Divers :**

### A/ Distribution du bulletin municipal

Zone 1 : Emilie

Zone 2 : Mireille V

Zone 3 : André B. + André R

Zone 4 : Lorène

Zone 5 : Mireille G.

### B/ Vœux du maire

Le 18 janvier 2015 à la salle des fêtes à 11 heures.

### C/ Info CCLA

#### Projets

Réforme territoriale : première réunion le 14/01/15

Schéma directeur d'assainissement : actualisation qui fera l'objet d'une enquête publique

Renouvellement de la station d'épuration

Augmentation tarif déchets de 2%

Regroupement des offices du tourisme de l'APS en une seule structure

**Fin de séance : 23 heures**